

SOPHIE SCHOLL

Sophie Scholl naît le 9 mai 1921 à Forchtenberg en Allemagne. Elle est incorporée dans les Jeunesses Hitlériennes, comme beaucoup d'enfants allemands. Elle est garde d'enfants, fait un service de travail et un service auxiliaire, obligatoires pour pouvoir devenir étudiante dans une université, et imposés à tous les jeunes Allemands par le régime nazi. Elle commence en 1942 des études de biologie et de philosophie dans la même université que celle de son frère, l'Université Louis-et-Maximilien de Munich.

Sophie Scholl est une résistante allemande au nazisme durant la Seconde Guerre mondiale. Elle est membre du réseau de résistance « La Rose Blanche » à Munich. Hans Scholl, son frère, et un ami à lui, Alexander Schmorell, sont les fondateurs de ce réseau. En juin 1942, ils sont envoyés sur le front de l'Est, ce qui leur permet de poursuivre leurs études de médecine et pratiquer sur place. Lors de ce service militaire, ils sont témoins de ce que subissent les prisonniers soviétiques et les Juifs. Ils passent donc à l'action. Ils commencent à imprimer des tracts anti-nazis qui expliquent pourquoi cette guerre n'est pas acceptable. Très vite, plusieurs autres personnes s'ajoutent au duo, comme par exemple, Kurt Huber, leur professeur de philosophie et Sophie Scholl. Le réseau ne distribue que six tracts.

Le 18 février 1943, Sophie Scholl, Hans Scholl et Christophe Probst, sont dénoncés par le concierge de l'université, Jakob Schmid, qui a vu Sophie lancer des tracts dans le hall de l'université. Ils sont arrêtés par la Gestapo, la police politique d'Hitler.

Durant trois jours, elle est questionnée et subit la torture mais ne livre rien. Elle aurait fini par déclarer : « Oui, j'ai lancé ces tracts, je suis membre de la Rose Blanche et j'en suis fière ! ».

Suite à cela, un procès est organisé, il ne dure que trois heures. Les trois étudiants sont condamnés à mort pour haute trahison, propagande révolutionnaire, complicité avec l'ennemi et démoralisation des forces militaires.

Ils sont tous les trois guillotins quelques heures après la sentence, le 22 février 1943, malgré une loi allemande qui prévoit un délai de 99 jours avant l'exécution d'un condamné.

Sources : wikipédia, Normandy Victory Museum, l'Internaute